

LA NOUVELLE PRIÈRE EUCHARISTIQUE DE LA LITURGIE ANGLICANE

L'Order for Holy Communion anglican¹, approuvé *ad experimentum* en 1967 pour quatre ans, est intéressant à bien des égards pour les liturgistes des autres Eglises, que ce soit par la convergence sur différentes questions de structure de l'action eucharistique, par un dégagement envers certains éléments de la tradition liturgique anglicane², ou par une volonté générale de souplesse que louera le grand nombre des liturgistes catholiques.

Nous donnons ci-après en traduction la prière eucharistique, qu'il sera intéressant de comparer avec les nouvelles prières eucharistiques romaines.

EUCHARISTIE³

- 1 *Il est très digne et juste et c'est notre devoir⁴
de te rendre grâce en tout temps et en tout lieu,
Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel,
par Jésus Christ, ton Fils unique, notre Seigneur⁵ ;*
- 5 *Car c'est par lui que tu as créé toutes choses
dès le commencement,
et que tu nous as façonnés, nous les hommes,
à ta propre image ;
Par lui tu nous as rachetés de l'esclavage du péché,
en lui donnant de naître comme homme,
de mourir sur la croix*
- 10 *et de ressusciter pour nous ;*
- Par lui tu as fait de nous un peuple qui t'appartienne
en l'exaltant à ta droite
et en envoyant par lui ton Esprit saint et vivifiant ;*

c'est pourquoi, par lui,
 15 *avec les anges et les archanges*
 et toute la sainte compagnie des cieux,
nous louons et magnifions ton nom glorieux,
te louant sans cesse et disant :
Saint, saint, saint, Seigneur Dieu des armées !
Le ciel et la terre sont pleins de ta gloire.
 20 *Gloire à toi, Seigneur très haut !*

Ecoute-nous, ô Père, par le Christ ton Fils notre Seigneur ⁶ ;
 reçois par lui notre sacrifice de louange
 et accorde que ces présents de pain et de vin
 puissent être pour nous son Corps et son Sang ⁷,

25 *Lui qui, la nuit où il fut trahi ⁸,*
prit du pain
et t'ayant rendu grâce,
le rompit et le donna à ses disciples, en disant :
Prenez, mangez,
 30 *ceci est mon Corps qui est donné pour vous ;*
Faites ceci en mémoire de moi.
De même, après le souper, il prit la coupe
et, t'ayant rendu grâce,
il la leur donna en disant :
 35 *Buvez-en tous,*
car ceci est mon Sang de la nouvelle alliance,
qui est répandu pour vous et pour beaucoup
en rémission des péchés.
Faites ceci, toutes les fois que vous en boirez,
 40 *en mémoire de moi.*

C'est pourquoi, Seigneur, avec ce pain et cette coupe ⁹
 nous accomplissons le mémorial de sa passion salutaire,
 de sa résurrection d'entre les morts
 et de sa glorieuse ascension dans le ciel,
 45 et nous attendons la venue de son royaume.
 Nous te prions d'accepter
 notre devoir et service que voici
 et d'accorder que nous puissions manger et boire
 ces choses saintes
 en présence de ta divine majesté

de telle façon que nous soyons remplis
de ta grâce et de ta bénédiction céleste.

- 50 Par le Christ notre Seigneur,
de qui, avec qui et en qui,
dans l'unité du Saint-Esprit
te soient rendus tout honneur et toute gloire
à toi Père tout-puissant
- 55 par toute la sainte compagnie de la terre et du ciel
à travers tous les âges, à jamais ¹⁰.

NOTES

1. *Alternative Services. Second Series. An Order for Holy Communion*. London, S.P.C.K., 1967, sous copyright des Registrars des Convocations de Canterbury et York. La prière traduite ici est publiée avec leur autorisation.

2. Sur l'histoire de la prière eucharistique anglicane, cf. l'ouvrage classique de F. PROCTER et de W. H. FRERE, *A New History of the Book of Common Prayer*, 3^e éd. (réimpression, London, 1951), ou en français les pages de L. BOUYER, *Eucharistie*, Paris, 1966, pp. 393-414.

3. En anglais : *Thanksgiving*. Ce titre est nouveau. Dans la rubrique initiale de la prière eucharistique on a mis, en guise de sous-titre, l'appellation « Prière de consécration », appliquée depuis 1662 à la seule partie centrale, comme distincte de la préface.

4. Les parties imprimées ici en italique sont celles qui n'ont pas subi de changement par rapport au texte antérieur du *Book of Common Prayer*.

5. Pour enrichir la préface commune, les lignes 4-13 introduisent un développement sur l'histoire du salut. Il y a quatre préfaces propres (ou plus exactement quatre embolismes) pour Noël, la Passion, le Temps pascal, Ascension-Pentecôte, qui viennent s'insérer soit après la ligne 10 (Noël, Passion, Temps pascal) soit après la ligne 13 (Ascension-Pentecôte). La préface de la Trinité, qui existait antérieurement, n'a pas été conservée.

6. Depuis Cranmer il y avait après le *Sanctus* une prière dévotionnelle de préparation à la Communion, la *Prayer of humble Access* (que le rite de 1967 place avant la prière eucharistique), et une prière faisant mémoire de l'unique sacrifice du Christ et s'achevant par le récit de l'institution ; le rite de 1967 adopte la structure eucharistique classique.

7. *That these gifts of bread and wine may be unto us his Body*

and Blood. Cf. le Rapport préparatoire aux archevêques, p. VIII : « Là où des questions de doctrine eucharistique sont impliquées, nous avons cherché des formules susceptibles d'être interprétées de façon diverse. Par exemple dans la Prière de Consécration nous demandons que le pain et le vin « puissent être pour nous » le corps et le sang du Christ. Cette phrase peut être employée par des anglicans de toute école de pensée pour exprimer leurs vues sur la présence eucharistique » (*An Order for Holy Communion. A Report of the Church of England Liturgical Commission, London, 1966*).

8. Le récit de l'institution ne comporte qu'un seul changement par rapport au texte anglican traditionnel : l'addition de *to thee* aux mots *he had given thanks* (lignes 27 et 33).

9. Nous avons ici une véritable anamnèse, à sa place propre et comportant la mémoire non seulement de la Passion mais de tout le mystère pascal (cf. déjà le projet de 1928), à laquelle on a ajouté l'attente de la Parousie.

La commission liturgique de la Church of England avait, à une forte majorité, proposé une rédaction un peu plus explicite dans le sens sacrificiel : « Nous t'offrons (*we offer unto thee*) ou : nous te rendons grâce sur (*we give thanks to thee over*) ce pain et cette coupe ». A propos de l'expression « nous t'offrons ce pain et cette coupe », la commission fait remarquer (p. VIII) : « Ceci ne signifie pas nécessairement plus que " nous mettons ce pain et cette coupe à la disposition de Dieu " pour qu'il puisse s'en servir pour nourrir ceux qui communient avec foi. Cela peut certes recevoir une autre interprétation, mais cela n'affirme pas la doctrine du sacrifice eucharistique à l'état pleinement développé. C'est le langage d'Hippolyte, Irénée et Justin ; cela remonte même à l'époque néo-testamentaire, car c'est aussi le langage de Clément. » Néanmoins l'expression n'a pas été retenue, parce qu'elle est apparue complètement inacceptable aux anglicans de tendance *Evangelical*. En revanche le réalisme du mémorial semble nettement souligné.

10. Après l'*Amen* du peuple on peut ajouter l'antienne : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Hosanna au plus haut des cieux. »

P.-M. Gy, o. p.